

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

Séance du 18 juin 2018

L'an deux mille dix huit et le dix huit juin à dix neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 12/06/2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louissette, OUGIER Isabelle, DUSSERT Sandrine,

Etait absents et excusés : GARNOT Pascal donne procuration à VEYRAT Robert
HOSTACHE Jean Claude
MATHON Colette
GUITHON Bernard

**Délibération N° 2018 – 33
Mise à disposition de la Cure pour l'association les Estivales**

Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de l'association les Estivales.

Pendant la période du 14 juillet 2018 au 31 juillet 2018, elle souhaite donner des cours d'instruments et recherche donc un bâtiment.

Le Maire propose de leur mettre à disposition gratuitement la Cure pour cette période et uniquement pour l'enseignement d'instrument de musique et le stockage de ceux - ci.

Le bâtiment ne peut pas être utilisé comme gîte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** la mise à disposition de la Cure à l'association Les Estivales pour période du 14 juillet au 31 juillet 2018 à l'exclusion de toute utilisation pour l'hébergement qui est strictement interdite. L'usage se limitera au stockage du matériel et servira aux musiciens pour s'habiller

Suffrages exprimés : 8 - Pour : 8 - Contre : 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.

